



CANADA

COMMUNIQUE

No. 29

POUR DISSUSION IMMEDIATE  
LE 28 AVRIL 1971

---

NEGOTIATIONS ENTRE LE CANADA ET LA NORVEGE SUR  
LES PECHEES

---

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Des représentants du Canada et de la Norvège se sont réunis à Ottawa les 26 et 27 avril pour discuter des opérations de pêche et de chasse au phoque que les Norvégiens exercent depuis longtemps dans les eaux territoriales et les zones de pêche exclusives du Canada. La délégation de la Norvège était dirigée par M. Jens Evensen, directeur général du ministère des Affaires étrangères, et comprenait des représentants du ministère des Pêches et du monde norvégien de la chasse au phoque et de la pêche. La délégation canadienne, pour sa part, avait à sa tête M. J.A. Beesley, conseiller juridique et directeur général du Bureau des affaires juridiques et consulaires du ministère des Affaires extérieures et des représentants du ministère des Pêches et Forêts, tout comme des secteurs canadiens de la chasse au phoque et de la pêche. On trouvera en annexe les noms des délégués.

En juin 1970, le Gouvernement canadien modifiait la Loi sur la mer territoriale et les zones de pêche du Canada de façon à porter de trois à 12 milles la largeur de la mer territoriale du Canada et à permettre l'établissement de zones de pêche exclusives du Canada dans le golfe Saint-Laurent et la baie de Fundy, au large de la côte orientale, et dans l'entrée Dixon, le détroit d'Hécate et le bassin Reine-Charlotte, au large de la côte occidentale du Canada. Ces étendues d'eau sont bornées par des lignes de fermeture des pêches qui entrèrent en vigueur le 10 mars 1971.

La Norvège est l'un des sept pays dont les pêcheurs fréquentent depuis longtemps les pêcheries du large de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent. Des navires norvégiens participent aussi depuis de nombreuses années à la campagne de chasse au phoque qui a lieu chaque année dans le golfe et le long de la côte sud-est du Labrador et de la côte nord-est de Terre-Neuve, secteur que l'on désigne habituellement sous le nom de "Front". Tout au cours de cette longue association, une collaboration constante et toujours plus intense s'est instaurée entre le Canada et la Norvège pour l'adoption de mesures relatives à la conservation des troupeaux de phoques et l'emploi de méthodes de chasse dépourvues de cruauté.

Au cours des entretiens, on a souligné de part et d'autre l'importance économique de ces opérations de chasse et de pêche pour les gens qui y sont engagés. Dans les deux pays il existe des régions où ces activités constituent la principale source de revenu. Du côté norvégien, on s'est montré particulièrement inquiet des perspectives à long terme touchant la chasse au phoque et l'on a reconnu, avec les représentants canadiens, la nécessité d'adopter des méthodes de conservation efficaces aptes à fournir un rendement soutenu.

De part et d'autre on a présenté des propositions constructives sur lesquelles pourrait éventuellement se fonder un accord entre les deux pays concernant l'avenir des opérations de chasse et de

pêche. Ces propositions, si elles étaient approuvées, permettraient l'adoption de méthodes de conservation pratiques à l'égard de la chasse au phoque et amèneraient le retrait graduel des activités de pêche norvégiennes ainsi que l'acceptation de la juridiction canadienne en ce qui concerne la mer territoriale de 12 milles et les zones de pêche nouvellement établies au large des côtes orientale et occidentale du Canada.

Il a été décidé que les accords proposés seraient soumis aux deux gouvernements concernés et qu'une nouvelle réunion des deux parties aurait lieu à Ottawa à la mi-juin de cette année.

ANNEXE

Délégation norvégienne:

M. Jens Evensen, Directeur général,  
ministère des Affaires étrangères; président

M. Johan Bertnes, Directeur général,  
ministère des Pêches

M. Hallstein Rasmussen, Directeur  
directorat des Pêches

Dr Philos Birger Rasmussen, Chef de direction  
directorat des Pêches

M. Kjell Eliassen, Chef de direction  
ministère des Affaires étrangères

M. J.E. Nyheim, Premier secrétaire,  
Ambassade de Norvège, Ottawa

M. Guttorm Jacobsen, Capitaine,  
Organisation norvégienne des pêcheurs

M. Peter Karlsen, Armateur,  
Organisation norvégienne des pêcheurs

M. Per Vartdal, Armateur,  
Organisation norvégienne des pêcheurs

M. Per Kibsgaard-Petersen, Secrétaire général,  
Association des propriétaires de bateaux de pêche,  
Alesund

M. Christian Rieber, Directeur,  
Bergen

Délégation canadienne:

M. J.A. Beesley, Conseiller juridique, Directeur  
général, bureau des Affaires juridiques et con-  
sulaires,  
ministère des Affaires extérieures

Dr A.W.H. Needler,  
Sous-ministre (en retraite),  
ministère des Pêches et des Forêts

M. C.R. Levelton, Directeur,  
Opérations régionales, service des pêches,  
ministère des Pêches et des Forêts

Dr W.M. Sprules, Directeur,  
Direction générale des pêches internationales,  
Service des pêches  
ministère des Pêches et des Forêts

M. T.C. Bacon, Chef,  
Section du droit de l'environnement,  
ministère des Affaires extérieures

M. J.W. Carroll, Directeur adjoint suppléant,  
Direction générale de la conservation et de la  
protection  
Service des pêches,  
ministère des Pêches et des Forêts

M. E.B. Young, Directeur associé,  
Direction des pêches internationales,  
ministère des Pêches et des Forêts

Dr G.F.M. Smith,  
Pêches internationales,  
Office des recherches sur les pêcheries,  
Ministère des Pêches et des Forêts

M. G.C. O'Brien  
Conseil des pêches du Canada

M. E. Jonas,  
Christian Canadian Enterprises,  
New York

M. H. Hendrickson,  
Karl Karlson Co. Ltd.,  
Halifax

M. H. Maro,  
Karl Karlson Co. Ltd.,  
Halifax